

177 **P** **NP** **DM79**

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Lachenaie (secteur nord) par Usine de triage Lachenaie ltée

Lachenaie

6212-03-0C6

REQUÊTE D'UN CITOYEN CONTRE LA PRÉSENCE DU DÉPOTOIR DE LACHENAIE ET SON OPPOSITION À LA POSSIBILITÉ D'AGRANDISSEMENT DE CE DÉPOTOIR TEL QUE DEMANDÉ PAR LA COMPAGNIE BFI.

Table des matières :

À PROPOS DU RESPONSABLE DU MÉMOIRE	3
À PROPOS DE CE PROJET DANS MA VIE D'UN CITOYEN.....	3
À PROPOS DE LA JUSTIFICATION DE CE PROJET	4
À PROPOS DE L'ACCEPTABILITÉ DE CE PROJET DANS MON MILIEU	5
À PROPOS DE L'IMPACT DE L'OPTION PROPOSÉE PAR LA COMPAGNIE.....	5
À PROPOS DES ÉLÉMENTS À MODIFIER DANS CE PROJET	5
À PROPOS DES SUGGESTIONS :	6
CONCLUSION :	6

À propos du responsable du mémoire

En 1961, je me suis établi à Repentigny avec mon épouse afin d'y fonder notre famille. Nous avons élevé nos enfants dans le calme et la sécurité d'une jolie petite ville de banlieue. L'air y a toujours été bon; nous utilisons beaucoup notre espace extérieur pour faire des activités en famille ou entre amis et profiter du grand air.

À propos de ce projet dans ma vie d'un citoyen

Le projet d'agrandir un dépotoir à ciel ouvert dans la municipalité de Terrebonne (aux limites de Repentigny, Mascouche, Lachenaie, et Charlemagne) pour y recevoir les déchets putrescibles et autres ordures de la ville de Montréal, d'une partie de la ville de Laval et des autres municipalités environnantes, me paraît, pour les raisons indiquées ci-après, tout à fait illogique, inconsideré et inacceptable :

- II la proximité du nouvel hôpital (environ deux kilomètres à vol d'oiseau) pour lequel ce dépotoir deviendra une possible source de contamination via l'air et la nappe phréatique
- II la proximité des rivières et du fleuve dont les eaux seront contaminées par la par la nappe phréatique elle-même contaminée par le dépotoir,
- II l'air ambiant également contaminé devra être filtré de façon incroyable afin que cet air ne contamine pas à son tour tous les habitants des environs, les malades qui se trouveront à l'hôpital, la faune et la flore environnantes.
- II la proximité de zones habitées et la dévaluation des propriétés à cause des mauvaises odeurs et des bruits engendrés par l'opération de ce dépotoir,
- II la prolifération d'oiseaux charognards, de vermine et d'insectes nuisibles,
- II le degré de pollution intolérable qui sera engendré par le phénomène de décomposition qui y prendra place, de même que le danger créé par la possibilité de radioactivité de certains déchets, gaz inodores, bio-gaz et autres contaminants,
- II les odeurs fétides et nauséabondes qui en résulteront et qui deviendront insupportables aux citoyens demeurant dans une périphérie plus ou moins grande du site,

- Π le nombre important de citoyens qui seront affectés par le bruit incessant du va-et-vient des camions qui effectueront le transport de ces dits déchets,
- Π le degré de pollution important que ces ordures créera même si on tient compte du développement de nouvelles technologies plus propices au traitement de la pollution aérienne, mais, que faire au niveau de la contamination des sols et de la pollution souterraine
- Π le bruit constant des équipements lourds affectés au compactage et à l'entretien du dépotoir annihilant la qualité de vie des gens demeurant en périphérie de l'emplacement.
- Π le danger potentiel de recevoir des déchets de toutes sortes provenant des Etats-Unis étant donné que l'entreprise BFI est une compagnie multinationale et pourrait à sa guise, et sans que personne ne s'en rende compte, importer des déchets même dangereux.
- Π le mauvais état permanent de la chaussée qui s'en suivra en raison des camions poids lourd et de la fréquence de leurs déplacements,
- Π l'encombrement de plusieurs artères par ces mêmes camions,
- Π l'utilisation de cet espace de terrain, très grand en superficie, qui pourrait être employé à meilleur escient, qui respectera la qualité de l'environnement et n'altérera pas l'air, la nappe phréatique et par conséquent la santé des citoyens, des cours d'eau et des boisés environnants.

On doit également tenir compte du fait que, de nos jours, de plus en plus de facteurs viennent augmenter le taux de pollution tels :

- Π l'augmentation du nombre de véhicules,
- Π les formes de chauffage utilisant de l'énergie fossile
- Π la décomposition de déchets à ciel ouvert

À propos de la justification de ce projet

Le fait qu'une petite municipalité pourrait être contrainte d'accepter de servir de dépotoir pour ses voisins ne peut en aucune façon être accepté et doit être décrié sans ménagement par l'ensemble des personnes concernées. Si jamais ce projet se concrétise, celle-ci et les autres petites municipalités environnantes verront la

qualité de vie de leurs contribuables affectée, la valeur de leurs propriétés diminuée, une augmentation marquée du nombre de mutations du paysage, de maladies, d'allergies, de virus, de déménagements et tous les désagréments que ceci impliquera. Tout cela justifie la fermeture du dépotoir de Lachenaie.

À propos de l'acceptabilité de ce projet dans mon milieu

J'ose espérer que les points soulevés seront portés à l'attention des décideurs qui traitent cette demande d'agrandissement et que des mesures concrètes appropriées et définitives seront prises afin de mettre un terme à la présence de ce dépotoir à ciel ouvert et au projet précité.

À propos de l'impact de l'option proposée par la compagnie

L'option proposée par la compagnie BFI, soit d'agrandir massivement le site, ne fait qu'accentuer le problème déjà existant depuis trop longtemps. Donc, ce dépotoir doit être fermé dans les plus brefs délais pour redonner vie à ce secteur et à ses citoyens, sauver les cours d'eau et le nouvel hôpital (actuellement en construction) d'une contamination dont on ne peut même pas imaginer les conséquences. La première aile complétée a déjà du subir une décontamination.

À propos des éléments à modifier dans ce projet

Les éléments du projet à modifier sont tout simplement la présence de ce dépotoir tel qu'il est présentement. Il faudra soit :

- II enlever le dépotoir de là parce qu'il est trop près des rives de la Rivière-des-Prairies, de la rivière des Milles-Isles, de la rivière l'Assomption et du fleuve Saint-Laurent, parce qu'il longe également une belle forêt qui abrite une grande variété d'animaux sauvages ainsi que beaucoup de plantes en voie de disparition,

ou

II créer un mégaprojet qui consisterait à bâtir sur le même site, un incinérateur géant qui traiterait ces mêmes déchets par des techniques de pointe ces mêmes déchets en les éliminant immédiatement et dont la production calorifique pourrait donner vie à un autre projet annexe, celui de condos industriels (et même de maisons unifamiliales ou multifamiliales ou inter-génération) qui seraient chauffés et alimentés en électricité et en eau chaude par un système central. Un réseau souterrain de circulation d'eau chaude et de câblages pourraient donc fournir chauffage, climatisation et électricité (grâce à une centrale thermique) à toutes ces constructions.

À propos des suggestions :

Cet incinérateur dont nous venons d'en faire la description est une suggestion qui se veut avant-gardiste mais qui tracerait le chemin pour d'autres projets de même type et serait plus acceptable pour les citoyens et plus profitable pour les municipalités adjacentes.

Une autre solution serait d'utiliser les carrières désaffectées, dangereuses et meurtrières sur le territoire de la CMM, de Laval et des environs, carrières qui s'avèrent des sites de choix et dont l'enfouissement des déchets représente une façon peu dispendieuse de les remplir et ultérieurement d'utiliser ces emplacements à d'autres fins.

Conclusion :

On a souvent entendu : «Les odeurs ne viennent pas du dépotoir, ce sont les cultivateurs qui étendent du purin de porc sur leurs terres.» Rien de plus faux. BFI nous a parlé d'un nez électronique sur leur site... Bien moi aussi, j'en ai un dans ma voiture, incorporé à mon système d'air climatisé, deux boutons dont un devenant rouge quand j'active la climatisation et l'autre tournant automatiquement

au rouge quand l'air devient pollué à l'extérieur. Il coupe l'air venant de l'extérieur et recycle celle de l'intérieur. Ce deuxième bouton s'allume quand ma voiture suit de trop près différents gros transporteurs (autobus, camions, camions de vidange), quand je suis dans une grande densité de circulation (dans le tunnel Louis Hyppolite Lafontaine), quand je passe là où il y a une concentration de purin de cochon, quelques fois à Repentigny et à Lachenaie dépendamment de la direction des vents et, bien sûr, près du dépotoir.

Comme disait le représentant du Ministère de la santé (Dr Bélanger), pour remédier à tous ces inconvénients, il n'y a rien à faire. Et pour ce qui en est de BFI, suffit-il de rester la tête sous l'eau ou de passer l'été à l'intérieur de nos maisons avec les fenêtres fermées.

Claude Dugas